



Avis de futur licenciement

Par **linece56**, le **20/04/2018** à **11:25**

Bonjour,

Je suis en arrêt de travail depuis juillet 2017.

En janvier 2018 mon employeur m'a envoyé un courrier stipulant que je devais leur donner des renseignements sur ma santé et une date éventuelle de reprise.

A la date d'aujourd'hui rien n'a bougé.

Cette situation me désespère.

Ai-je un recours pour faire bouger les choses ?

En vous remerciant.

Cordialement

Par **P.M.**, le **20/04/2018** à **18:59**

Bonjour,

L'employeur ne peut pas vous demander de dévoiler des renseignements sur votre santé et même de faire des prévisions sur la durée de l'arrêt de travail...

Je ne sais pas de quelle manière vous voudriez "faire bouger les choses"...

Je ne vois pas en quoi cette situation peut vous désespérer autrement que de vous préoccuper de votre santé et de continuer à vous soigner...